



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION BARIL DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

EMPLACEMENT DE L'IMMEUBLE OÙ SERA INSTALLÉ LE BARIL (SI DIFFÉRENT SEULEMENT)

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

TYPE DE BARIL

MODÈLE _____

COÛT _____

VOLUME _____

ATTESTATION DU DEMANDEUR

JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS CI-DESSUS
SONT VRAIS ET COMPLETS :

SIGNATURE _____

DATE _____

EN TRANSMETTANT VOTRE DEMANDE PAR COURRIEL,
VOUS ATTESTEZ QUE L'INFORMATION ET LES DOCUMENTS
FOURNIS SONT EXACTS, VRAIS ET COMPLETS.

Ce document est un résumé du règlement adopté par le conseil municipal.
En cas de disparité entre celui-ci et le règlement officiel, le dernier prévaut.



Ville de LORRAINE

1. CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

LA SUBVENTION MAXIMALE ACCORDÉE
EST DE 50 \$.

LA SUBVENTION SERA OCTROYÉE AUX
CONDITIONS SUIVANTES :

Le demandeur est résident de la ville
de Lorraine.

Une (1) seule subvention par propriété
peut être demandée à la Ville.

Faire l'achat d'un baril de récupération
d'eau de pluie commercialisé.
Les barils fabriqués maison ne sont
pas subventionnés.

Présenter la demande de subvention
dûment remplie à la Ville au plus tard
cent quatre-vingts (180) jours après
l'achat du baril.

Installer le baril en cour latérale ou arrière,
de manière à limiter sa visibilité depuis
la voie publique.

Permettre qu'un représentant de la Ville
de Lorraine vérifie sur place l'installation
du baril.

Le propriétaire de l'immeuble dont
l'adresse est visée par la demande de
subvention ne doit avoir aucuns arrrages
de taxes municipales.

Le programme de subventions dispose
d'une somme annuelle maximale.
Nulle demande de subvention ne sera
accordée au-delà de ce plafond.

2. DOCUMENTS À FOURNIR

- Preuve de résidence valide
du demandeur;
- Copie de la facture d'achat, conforme
à l'originale. La facture doit être lisible
et indiquer la date de l'achat,
le montant payé ainsi qu'une description
du bien acquis.

3. DÉPÔT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

La demande de subvention doit être
transmise par courriel, par la poste
ou en personne aux coordonnées
suivantes :

urbanisme@ville.lorraine.qc.ca

**Service de l'urbanisme et de
l'environnement**

33, boulevard De Gaulle
Lorraine (Québec) J6Z 3W9